

t.311 Zimbabwe - CP/sn

3003 Berne, le 10 avril 1980

NOTE sur les possibilités d'une coopération au  
développement avec le Zimbabwe

---

Le Zimbabwe devenant indépendant dans des conditions qui ont tout d'abord fait craindre le pire aux observateurs occidentaux puis qui les ont heureusement surpris, la plupart des pays occidentaux pensent qu'il y a une chance à saisir pour soutenir et renforcer la politique esquissée par le premier ministre Mugabe. La Grande-Bretagne a pris l'initiative de contacts pour organiser ce soutien et lui donner l'ampleur voulue.

Cette évolution du Zimbabwe recueille certainement aussi beaucoup de sympathie en Suisse et chacun reconnaît qu'un succès de Mugabe dans la voie qu'il a tracée peut jouer un rôle essentiel dans l'évolution en Afrique australe vers des sociétés plus justes et plus humanitaires.

La politique de coopération avec le Zimbabwe que peut envisager la DDA pour les toutes prochaines années, doit cependant s'inscrire dans la politique générale de coopération de la DDA, et notamment tenir compte des aspects suivants :

- le principe de concentration de notre coopération sur quelques pays doit être appliqué avec rigueur. Actuellement en Afrique orientale et australe, le Rwanda, le Kenya, la Tanzanie, le Mozambique et Madagascar sont des pays de concentration et aucun changement n'est prévu ni possible pour la période actuelle de planification (jusqu'à fin 1983).
- les pays retenus doivent être parmi les plus pauvres, de même que les populations touchées. Or le Zimbabwe, malgré la guerre et ses séquelles, est un pays relativement prospère en Afrique.
- le soutien accordé par la DDA à des projets de développement entrepris par des organisations privées suisses peut l'être en dehors des pays de concentration.

La Grande-Bretagne estime le coût des actions urgentes à £ 50 Mio. Si la DDA voulait y participer, elle devrait dégager quelques millions de francs en réduisant les programmes préparés pour les pays de concentration mentionnés ci-dessus. Objectivement cette aide répondant à quelques pourcents des besoins serait de peu de poids et elle ne créerait aucun goodwill particulier. Ce genre d'intervention ne peut pas être retenu, comme d'ailleurs nous

./.



- 2 -

n'avons pas participé à l'effort en cours de reconstruction de l'Ouganda dont la situation est certainement plus sérieuse que celle du Zimbabwe (sauf des contributions de l'aide humanitaire et une contribution prévue pour un programme de l'UNICEF).

Par contre, il se trouve que deux organisations privées suisses connaissent très bien le Zimbabwe, y sont appréciées des nouvelles autorités et sont en mesure de mettre sur pied des activités bien structurées : la Société missionnaire de Bethlehem (Immensee) et le Service chrétien pour la paix. Ces deux organisations ont actuellement des représentants sur place qui préparent un programme d'activité.

La Société missionnaire de Bethlehem a présenté à la DDA une demande de contribution de l'ordre de Frs. un Mio pour remettre en état les "Mambo Press" à Guelo dont les installations ont été gravement endommagées par un attentat le 24 février 1980. Cette imprimerie et maison d'éditions dont les activités ont souvent été perturbées durant le régime Smith, est l'expression d'une forme de la conscience noire. La réparation du journal "Moto", dès le 22 mars dans des conditions de fortune, a été saluée par le premier ministre Mugabe. Cette contribution demandée à la DDA est aussi l'occasion de soutenir une presse diversifiée dans un pays d'Afrique, situation malheureusement presque exceptionnelle. Les circonstances de l'attentat contre les "Mambo Press" (il apparaît qu'il est dû à des extrémistes blancs) donnent certainement à une contribution de la DDA une importance qui dépasse la somme qui sera engagée. Une décision formelle, qui sera positive, sera prise en mai ou juin par la DDA.

Le Service chrétien pour la paix qui a oeuvré dans les camps de réfugiés au Mozambique, désire participer à la réinstallation de ces réfugiés dans leur pays. Suivant le projet qui sera présenté à la DDA, une contribution de l'ordre de quelques centaines de milliers de francs est prévue.

En conclusion, nous espérons libérer en 1980 deux crédits en faveur de ces deux organisations (total d'environ Frs. 1,5 Mio). Il n'est pas exclu que nous puissions contribuer plus tard au financement d'une seconde phase de leurs activités. Par contre, nous ne pouvons envisager des projets bilatéraux entre gouvernements.

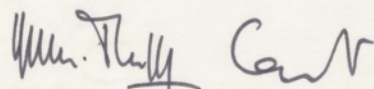
Les relations que la Société missionnaire de Bethlehem et le Service chrétien pour la paix entretiennent avec les nouvelles autorités devraient permettre que nos contributions soient

./.

- 3 -

annoncées officiellement au gouvernement et que ce dernier comprenne que nous adressons notre aide au Zimbabwe par ces canaux.

COOPERATION AU DEVELOPPEMENT  
Section Afrique Orientale



(Henri-Philippe Cart)

P.S. Le contenu de cette note a été présenté à M. Heimo avant son départ pour l'Indonésie et il lui a marqué son accord.

Distribution :

- M. l'Ambassadeur Jimmy Martin
- Division politique II
- Ambassade de Suisse à Londres
- Monsieur le Consul général Suter, Salisbury
- Service économique et financier du DFAE
- OFAEE
- HH
- WM
- GI
- RH
- ZT
- CA